

Séances de méditation CHAN (Zen)

en collaboration avec l'Association culturelle chinoise de Luxembourg a.s.b.l.

Automne 2017

DURÉE : DU SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017 AU 9 JUIN 2018 (22 SÉANCES)

- CYCLE I : DÉBUTANT DE 13:30 À 15:00

- CYCLE II : INTERMEDIAIRE DE 15:30 A 17:00

Les quatre premières séances du cycle I (débutant) présenteront la pratique de la méditation d'une façon compréhensible et sont payantes. Par la suite nous proposons une révision des deux exercices de préparation à la méditation, des sept points de la posture assise correcte, des huit formes de la méditation en mouvement et des méthodes essentielles de méditation en vue d'harmoniser votre corps, votre esprit et votre respiration.

LE LIEU DES COURS SERA INDIQUÉ LORS DE LA CONVOCATION

INSCRIPTION :

Pour s'inscrire pour l'année scolaire 2017-2018 les candidats de tous les cycles doivent remplir une fiche d'inscription qu'ils peuvent trouver soit sur notre site Internet www.chan.lu soit sur le site de l'ACCL : www.luxchine.org ; un accusé de réception, avec le numéro d'inscription, sera envoyé automatiquement. Il reste bien sûr possible de demander la fiche par courrier électronique ddmba@chan.lu . Dans ce dernier cas la fiche, dûment remplie, doit être renvoyée par mail à ddmba@chan.lu , ou par la poste à l'adresse suivante: DDMBA-LUX, Secrétariat, 1 rue Abbé Jos Keup, L-1860 Luxembourg.

- séances de méditation : 80 euros pour les 4 premières séances du cycle I,
- pour la continuation le cours est gratuit, avec possibilité de faire un don.

A tous ces cours s'ajoutent une fois 15 euros de droit d'adhésion à ACCL.

L'inscription est enregistrée après réception du paiement et elle ne sera valable que dans la mesure où il y a suffisamment de places disponibles. Passé le 15 septembre 2017, date de clôture des inscriptions, l'ACCL dressera sur le vu des relevés bancaires une liste officielle des participants. Les candidats admis recevront une confirmation écrite de leur inscription. Après expédition de cette confirmation, aucun remboursement du droit d'inscription ne sera plus possible. Les candidats non admis seront informés par courrier et remboursés intégralement.

Si pour un cycle le nombre d'inscriptions est inférieur à 15 personnes (minimum imposé par le Ministère de l'Éducation Nationale), le cours en question n'aura pas lieu et l'ACCL remboursera intégralement le montant du cours aux personnes qui se seraient inscrites.

Je m'inscris : <http://www.luxchine.org/subscription/information-general-courses.php>

Informations générales : <http://www.luxchine.org/Introduction.pdf>

Programme : (dates des séances) <http://www.luxchine.org/programme%20annuel%202017-2018.pdf>
(voir SO-PHIL-1 ou SO-PHIL-2)

Fiche d'inscription : <http://www.luxchine.org/Fiche%20d'inscription%202017.pdf>